

COMITE TECHNIQUE DE LABORATOIRE – COMPTE RENDU**12/03/2024 9H30 salle 102**

Président	Amandine CRABOS
Secrétaire / Trésorier	DUFOUR Cyril
Budget	10 000 €
Participants	Anne-Aliénor Véry, Nadine Paris, Hugues Baudot, Jean-François Manzanares, Franck Lecocq, Nathalie Berger, Karen Bertaux, Carine Alcon, Sandrine Chay, Stéphane Mari, Amandine Crabos, Lionel Verdoucq, Cyril Dufour, Ester Izquierdo Alegre, Fanchon Divol, Thibaut Perez, Claire Corratgé-Faillie

I) Suivi des points en cours

- Filtres à eau : Déploiement sur 3 robinets supplémentaires (coin convivialité, coin café 1^{er} étage, coin repas MSPP), renouvellement des cartouches effectué. Stock de filtres placé dans le local prévention. Prochain changement des cartouches prévu pour juillet 2024.
- Achat d'une cloche pour le lyophilisateur : Demande de certificat d'exclusivité en cours (achat UM), Thibaut s'en occupe. Remplacement du joint du couvercle à effectuer par le responsable de la machine (S. Mari).
- Étuve 37°C 2ème étage : Proposition de la convertir en sécheur d'échantillon à 60°C. Test effectué avec succès par Sandrine CHAY. L'incubateur sera éteint après chaque utilisation. Une pancarte sera posée pour signaler les nouvelles conditions.
- Nanodrop Implem : Recalibrage effectué par Alexandre.

II) Pièce sous l'escalier 158 :

Attribuée à Honude selon décision de la direction. Les équipements suivants doivent être déplacés :

- Lyseur de cellules : équipement d'une valeur de 10/15K €. Appareil en stand by depuis 2016 (dernière maintenance). Nécessite une recharge d'azote et le changement d'une pièce (environ 1000€).
Proposition de convention de prêt à IATE. Lionel VERDOUCQ contactera le labo.
- Sonicateur : (nouvelle responsable Nathalie BERGER) proposition de le déplacer dans la pièce des broyeurs à billes (173) par Nathalie et Claire.
- Étuve champignons/levures : Sabine ZIMMERMAN devient référente. Rapatriement par Kaliphruit.

III) Points divers :

- Demande du plateau d'électrophysie pour que l'osmomètre soit déplacé vers une autre pièce pour permettre l'accueil de nouveaux équipements. Actuellement, il n'y a pas de plan précis pour le déplacement de l'osmomètre. La contrainte est que l'appareil doit être placé dans une pièce avec une régulation de température adéquate, mais pas directement sous une climatisation. Cette question sera réexaminée lors du prochain CTL.
- Aucun déplacement/achat/rebus d'équipement signalé ce mois-ci.
- Magasin : penser à valider le panier avant de descendre. Franck demande à la personne de l'équipe qui vient récupérer le panier de vérifier la commande avec lui. Il y a une tension sur les gants « protect ».

Prochain CTL le 09/04/24